

ANNEXE 2

CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES PROJETS

Critères de conformité	Oui	Non
Respect de la complétude du dossier		
Respect du type de structure porteuse		
Respect du (ou des) territoires de santé couvert(s)		

THEMES	CRITERES	Note / 100
<u>Qualité du projet</u>	Respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS et ANESM	
	Respect des missions de l'UE définies par le cahier des charges	
	Elaboration et mise en œuvre du projet personnalisé d'accompagnement	
	Composition de l'équipe pluridisciplinaire, compétences et qualifications mobilisées, plan de formation	
	Organisation interne	
	Modalités de mise en œuvre des droits des usagers et de leurs familles	
	Modalités de coordination avec l'ensemble des partenaires	
<u>Cohérence financière du projet</u>	Modalités de l'intégration du financement au coût de fonctionnement de la structure	
	Cohérence du budget prévisionnel de l'UE	
<u>Capacité à faire du candidat</u>	Faisabilité du calendrier et délai de mise en œuvre	
	Localisation et connaissance du territoire couvert	
	Justification de la demande, compréhension du besoin	
	Expérience du candidat dans l'accompagnement des enfants avec autisme ou TED	
	Identification des points critiques et actions mises en regard	